

COMPTE RENDU VISIOCONFÉRENCE DGOS

☐ **Date** : 24/07/2026

☐ **Heure** : 14H00

☐ **Durée** : 2h

Participants à la visioconférence :

UNIMANIP:

- **Grégory GARRAIO** *Président*
- **Raphaël RICCIO** *Trésorier*
- **Antoine POTEY** *Secrétaire*
- **Virginie JOSEPH** *Secrétaire adjointe*

DGOS:

- **Ursula NICOLAI** *Adjointe au sous-directeur des ressources humaines du système de santé*
- **Anna SEBBAG** *Adjointe à la cheffe du bureau des ressources humaines hospitalières*
- **Elina RONDY** *Responsable de la conception et de la mise en œuvre des politiques statutaires et indemnitaires des personnels hospitaliers non médicaux*

Objet de la réunion

Échanges sur la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale (MERM) : attractivité, reconnaissance des compétences, conditions d'exercice, formation et perspectives d'évolution.

❖ Constats portés par UNIMANIP

UNIMANIP rappelle que la profession de MERM traverse une période de fortes tensions et présente les principaux constats issus des remontées de terrain ainsi que du rapport IGAS de 2021:

- Difficultés persistantes d'attractivité et de fidélisation des professionnels.
- Manque de reconnaissance institutionnelle et indemnitaire des MERM.
- Développement de pratiques illégales favorisées par les difficultés de recrutement.
- Nécessité d'accélérer la valorisation des compétences des MERM, en particulier par le développement de la pratique avancée.
- Sentiment d'oubli de la profession à travers certains dispositifs de reconnaissance, malgré la place indispensable de l'imagerie médicale dans le parcours de soins du patient.

❖ Éléments de réponse de la DGOS

La DGOS présente les travaux actuellement engagés.

Ils portent notamment sur :

- L'augmentation des capacités de formation afin d'accroître le nombre de MERM diplômés.
- La régularisation des indemnités de stage entre étudiants en DTS et en DE dès la prochaine rentrée.
- La réflexion à un accès en deuxième année pour les étudiants issus des LAS (Licence avec option santé)
- La pratique avancée en radiothérapie. En ce qui concerne les autres modalités, aucun axe n'a été défini.

La DGOS précise que ces travaux ne répondent pas nécessairement à l'ensemble des attentes exprimées par **UNIMANIP**, mais qu'ils s'inscrivent dans une réflexion globale sur l'évolution de la profession.

Des échanges ont porté sur les points suivants :

❖ Exercice illégal de la profession

UNIMANIP fait état de plusieurs signalements adressés aux ARS concernant des organisations de travail susceptibles de compromettre la sécurité des patients.

Le sujet de la télémanipulation en IRM est plus particulièrement évoqué.

La DGOS indique avoir pleinement pris en considération les inquiétudes exprimées. La possibilité d'une communication ou d'un rappel du cadre réglementaire auprès des ARS est évoquée.

❖ Nouvelles formations

UNIMANIP exprime ses inquiétudes concernant le développement de nouvelles formations privées, notamment celle proposée par Sup Santé en partenariat avec ILERNA.

La DGOS indique avoir connaissance de cette situation. Elle précise que cette problématique ne concerne pas uniquement la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale, mais également d'autres professions de santé. Ce sujet fait actuellement l'objet d'une vigilance particulière des services de l'État, en lien avec les DREETS.

❖ Dispositifs indemnitaires

→ Prime Buzyn

La DGOS convient que le cadre réglementaire actuel laisse une marge d'interprétation aux établissements, expliquant les disparités observées sur le territoire.

UNIMANIP souligne que ces différences d'application créent une inégalité de traitement entre professionnels exerçant pourtant des missions comparables.

UNIMANIP rappelle que le nombre de patients pris en charge aux urgences ne peut pas, à lui seul, être un indicateur pertinent. Le temps dédié par les MERM à la prise en charge des urgences doit être le critère retenu. La localisation des locaux ne doit pas non plus entrer dans les critères d'attribution.

La DGOS indique que cet argument a été entendu. À sa demande, **UNIMANIP** transmet un document recensant les disparités d'application de la prime entre établissements afin d'alimenter les réflexions sur une **harmonisation nationale de cette prime**.

→ Prime Veil

UNIMANIP rappelle que l'extension de la prime Veil aux MERM représenterait un impact budgétaire très limité, estimé à environ 0,08 % de la masse salariale brute des personnels hospitaliers, tout en constituant une mesure forte en faveur de la reconnaissance et de l'attractivité de la profession.

La DGOS partage le constat concernant les difficultés d'attractivité de la profession, mais rappelle le contexte budgétaire très contraint.

UNIMANIP rappelle que cette mesure représenterait un impact budgétaire insignifiant, tout en apportant un bénéfice majeur en termes de reconnaissance de la profession et d'attractivité du système de santé. La reconnaissance du statut de soignant des MERM par l'attribution de cette prime reste une priorité.

La DGOS indique ne pas être décisionnaire sur cette mesure, mais pouvoir en faire la proposition afin d'ouvrir une réflexion au niveau ministériel.

À l'issue de la réunion, les points suivants sont retenus :

- Poursuite des travaux de la DGOS sur l'attractivité et l'évolution de la profession.
- Vigilance renforcée concernant les pratiques illégales et les nouvelles voies de formation.
- Prise en compte des éléments transmis par **UNIMANIP** concernant les disparités d'attribution de la prime Buzyn dans le but d'une **uniformisation nationale**.
- Poursuite des réflexions relatives à la prime Veil.
- Maintien du dialogue entre la DGOS et **UNIMANIP** afin d'assurer un suivi des différents dossiers évoqués. **Un nouveau point de situation sera effectué d'ici la fin de l'année.**

Conclusion

Cette réunion a permis de poursuivre les échanges engagés entre la DGOS et **UNIMANIP** sur les enjeux majeurs de la profession.

Cependant, après plus d'un an d'échanges, le constat est clair : les réponses restent inchangées et les avancées concrètes sont inexistantes. La profession ne peut plus se satisfaire de simples constats sans actions concrètes. **UNIMANIP** engagera dès la rentrée une réflexion sur les actions à mettre en œuvre afin de faire entendre les attentes des MERM et d'obtenir enfin des avancées à la hauteur des enjeux de la profession.

UNIMANIP réaffirme sa volonté de contribuer activement aux travaux nationaux et insiste sur la nécessité d'apporter des réponses concrètes aux problématiques de reconnaissance, d'attractivité, de sécurité des patients et de valorisation des compétences des manipulateurs d'électroradiologie médicale.

